

# LE DEVOIR

## CULTURE

Plaidoyer pour un meilleur encadrement des Spotify de ce monde | **B8**

CAHIER **2**

## MONDE

Le meurtre de Khashoggi en Turquie a été planifié, dit Erdogan, qui se garde bien toutefois de nommer le commanditaire



## TAXE CARBONE

# Ottawa épargnera les citoyens

L'argent prélevé dans les provinces récalcitrantes sera remis à leurs contribuables

HÉLÈNE BUZZETTI  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

Les libéraux fédéraux de Justin Trudeau ont trouvé un moyen de calmer la grogne qu'ils sont susceptibles de rencontrer sur leur chemin électoral dans certaines provinces clés dirigées par des gouvernements conservateurs farouchement opposés à la tarification du carbone : des remboursements d'impôt. Ottawa entend rembourser dès le printemps 2019 les citoyens qui se verront imposer la taxe fédérale parce que leur province aura refusé d'agir.

Les montants versés, pour une famille moyenne de quatre personnes, atteindront 256 \$ au Nouveau-Brunswick, 307 \$ en Ontario, 340 \$ au Manitoba et 609 \$ en Saskatchewan. Trois

de ces quatre provinces sont dirigées par un gouvernement conservateur, et le Nouveau-Brunswick pourrait s'ajouter sous peu puisque les libéraux sont sur le point de perdre le pouvoir dans un contexte minoritaire.

Les montants remboursés aux citoyens seront calculés à même leurs déclarations de revenus et inclus dans les remboursements auxquels ils ont droit, ou soustraits des montants dus, selon le cas. Le montant versé au printemps 2019 constituera une avance puisque ce n'est qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019 que la taxe fédérale commencera à s'appliquer.

Le chef conservateur fédéral, Andrew Scheer, n'a pas hésité à qualifier la mesure de « combine électorale » qui n'aura d'autre effet que de hausser le prix d'à peu près tout au pays. Ce à quoi le premier ministre Justin Tru-

deau a répliqué que ce sont les conservateurs qui tentent d'acheter des votes en remettant toujours à plus tard le moment d'entreprendre des actions contre les changements climatiques.

« La question à poser aux politiciens conservateurs c'est : « S'ils ne veulent pas agir, qui pensent-ils devrait agir à leur place ? » [...] Les politiciens conservateurs continuent de penser qu'on peut continuer de repousser le problème. L'ONU a été très claire : on a 12 ans. »

M. Scheer a promis qu'il abolirait la taxe sur le carbone, ce qui lui a valu d'être traité d'« autruche » par les libéraux à la Chambre des communes. Il entend dévoiler plus tard son propre plan environnemental. Le chef conservateur est en symbiose avec ses partenaires provinciaux qui tentent de créer

VOIR PAGE A 2 : CARBONE



Fuyant la pauvreté et l'insécurité comme des milliers d'autres de ses compatriotes, cette Hondurienne n'a pas voulu laisser son chien derrière elle. Après une pause à Huitxla, dans le sud du Mexique, ces migrants vont reprendre la route mercredi en espérant trouver asile aux États-Unis. Mais à Washington, le président Donald Trump tentait plutôt de tirer un avantage politique en prévision des élections de mi-mandat.

JOHAN ORDONEZ  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

# La peur sur le chemin de l'exil

La « caravane » de migrants honduriens traverse maintenant le Mexique à destination des États-Unis

AMÉLI PINEDA  
LE DEVOIR

Les images sont spectaculaires. Ils sont maintenant près de 7000 migrants d'Amérique centrale, fuyant la misère et les violences des gangs dans leur pays, à tenter d'atteindre la frontière américaine en quête d'une vie meilleure. Spontané, mais à la fois organisé, ce mouvement migratoire a été facilité par la médiatisation et les partages sur les réseaux sociaux, expliquent des experts.

Partie de San Pedro Sula, dans le nord du Honduras, le 13 octobre dernier, la « caravane » de migrants qui comptait à ses débuts quelque 1000 Honduriens a vu ses troupes se multiplier au fur et à mesure qu'elle parcourt les kilomètres qui la séparent des États-Unis. Au cours des derniers

jours, les images diffusées en boucle montrant de milliers de migrants agglutinés au bord d'un pont qui relie le Guatemala et le Mexique ont marqué les esprits.

« L'effet médiatique, l'effet des réseaux sociaux, ça fait en sorte que le regroupement a connu rapidement une expansion », note Guillermo Candiz, chargé de cours au Département de géographie de l'Université Laval et coordonnateur de la Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales.

Le rôle des passeurs, combiné à l'utilisation des réseaux sociaux, constitue un important facteur de cette mobilisation inédite, renchérit Micheline Labelle, professeure émérite au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

« Les passeurs et les réseaux so-

ciaux diffusent beaucoup plus d'informations qu'auparavant. On peut se rappeler que c'est entre autres de cette façon que les migrants qui venaient d'Haïti, qui avaient un statut d'illégaux aux États-Unis, ont traversé les frontières canadiennes au cours des deux dernières années, car on retrouvait des informations sur le fait qu'au Canada on trouvait un accueil plus positif », mentionne M<sup>me</sup> Labelle.

Quant aux motifs de cet exode, ils résident dans la volonté de fuir le climat d'insécurité quotidien qui menace la vie de milliers de migrants dans leur pays d'origine, souligne François Audet, de l'Institut d'études internationales de Montréal.

« Ce qui est exceptionnel, c'est que ce ne sont pas des migrants économiques. Ce sont des migrants dont la

vie est en danger et, normalement, lorsque c'est pour des raisons de sécurité, on ne peut pas les refouler », souligne M. Audet.

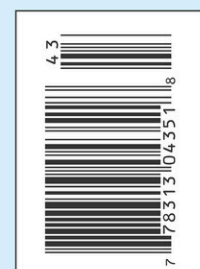
D'ailleurs, si les images sont saisissantes, le phénomène n'est pas nouveau pour autant, rappelle Guillermo Candiz. « Lorsqu'on sait que, entre janvier et juillet [de cette année], il y a eu 31 000 migrants honduriens qui ont été arrêtés par les autorités migratoires mexicaines, on réalise que c'est un flux normal », fait-il valoir.

« Ce qui est spectaculaire, c'est de voir pour la première fois des gens marcher ensemble dans une migration qui est très dynamique. On voit des gens s'ajouter à la marche parce qu'en quelque sorte ils ont l'impression que ça devient plus sécuritaire.

VOIR PAGE A 4 : EXIL

## INDEX

Avis légaux.....	B4
Culture.....	B7
Décès.....	B5
Économie.....	B3
Éditorial.....	A6
Grille TV.....	B7
Idées.....	A7
Météo.....	B6
Monde.....	B1
Mots croisés.....	B6
Sports.....	B6
Sudoku.....	B6



## EN BREF

## La session parlementaire s'ouvre au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON — Le gouvernement libéral minoritaire du Nouveau-Brunswick a présenté mardi un discours du Trône qu'il espère rassembleur, mais on ignore si cela suffira pour lui permettre de survivre à un vote de confiance à l'Assemblée législative. Les libéraux tentent de demeurer en selle après avoir remporté 21 sièges, soit un de moins que les progressistes-conservateurs; les verts et l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick ont remporté chacun trois sièges. La session avait pu commencer mardi matin lorsque les libéraux ont proposé l'un de leurs élus au poste de président de l'Assemblée législative. Les libéraux auront toutefois besoin de 25 voix en Chambre pour faire adopter le discours du Trône, considéré comme un « vote de confiance », qui peut faire tomber un gouvernement. Or, en excluant le président de l'Assemblée, les libéraux disposent de 20 députés. Le vote sur le discours du Trône ne devrait pas avoir lieu avant le vendredi 2 novembre.

La Presse canadienne

## III DÉCÈS

## « C'est un homme très droit »

L'ex-ministre péquiste Louis O'Neill s'est éteint mardi à l'âge de 93 ans

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE  
DAVE NOËL  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

L'ancien prêtre, pamphlétaire, ministre et professeur Louis O'Neill s'est éteint mardi. L'ex-ministre des Affaires culturelles et des Communications était âgé de 93 ans.

L'historien Denis Vaugeois, qui lui a succédé à la tête des deux ministères, se souvient d'un homme politique atypique dont les convictions étaient inaltérables. « Il était peut-être trop sincère, trop intense pour être un homme politique dans la moyenne », souligne-t-il dans un entretien téléphonique avec *Le Devoir*.

« Il reste qu'il a eu un beau parcours politique. C'est un homme qui était très engagé auprès de ses électeurs, un homme très droit, presque rigide d'ailleurs; vraiment un modèle. »

M. Vaugeois admirait la « noblesse naturelle » de M. O'Neill, qui avait l'allure d'un « grand seigneur ». « C'est un homme supérieurement intelligent,



Louis O'Neill

très, très courtois », ajoute-t-il. Prêtre, Louis O'Neill s'est fait connaître après la publication, le 7 août 1956, d'une lettre anonyme dans *Le Devoir* dans laquelle l'abbé Gérard Dion et lui dénoncent les mœurs électorales de l'Union nationale de Maurice Duplessis.

« Le déferlement de bêtise et l'immoralité dont le Québec vient d'être témoin ne peuvent laisser indifférent aucun catholique lucide », écrivent les « deux théologiens » préparant la Révolution tranquille.

M. O'Neill et M. Dion ont coécrit plusieurs ouvrages à succès, dont les essais de morale politique *Le chrétien et*

**Le déferlement de bêtise et l'immoralité dont le Québec vient d'être témoin ne peuvent laisser indifférent aucun catholique lucide**

LOUIS O'NEILL



*les élections* (1960) — vendu à plus de 100 000 exemplaires — et *Le chrétien en démocratie* (1961).

Il est gagné par la foi indépendantiste en 1969, dans la foulée de l'adoption de la loi 63 sur le libre choix de la langue d'enseignement.

M. O'Neill défroque en 1973. La même année, il porte les couleurs du Parti québécois dans Mercier, où il termine deuxième derrière le premier ministre libéral Robert Bourassa.

Trois ans plus tard, il fait son entrée à l'Assemblée nationale comme député de Chauveau et au gouvernement Lévesque comme ministre des Affaires culturelles et des Communications. Il est cependant déposé de ses responsabilités ministérielles en février 1978 et en septembre 1979.

« C'est sûr que je n'ai pas aimé ça, mais [...] il ne faut pas transformer ses maux de tête en drame national », a-t-il relaté dans l'émission *Mémoires de député*, en 2010. M. O'Neill ne brigue pas les suffrages en 1981, évoquant la nécessité de maintenir l'unité d'action du PQ. Il retourne à l'enseignement à l'Université Laval.

fondaction.com

**PLUS QU'UN REER**

**FONDACTION**  
Donner du sens à l'argent.

La valeur et le rendement des actions de Fondaction fluctuent, le passé n'est pas indicatif du futur. Avant d'investir, pour plus d'information notamment sur les frais, veuillez consulter le prospectus à [fondaction.com](http://fondaction.com). \* Crédits d'impôt sujets à changement.

## Une « bonne première étape », estime Elizabeth May

## CARBONE

SUITE DE LA PAGE A 1

une coalition anti-taxe sur le carbone. Le premier ministre de la Saskatchewan, Scott Moe, a d'ailleurs demandé à Ottawa de suspendre sa taxe le temps qu'il finisse d'en préparer la contestation devant les tribunaux.

La chef du Parti vert, Elizabeth May, a pour sa part félicité M. Trudeau. Elle voit dans le mécanisme une « bonne première étape » qui devra être bonifiée avec le temps. Elle approuve le remboursement aux contribuables, qu'elle voit comme une garantie de pérennité du programme puisqu'aucun futur gouvernement n'osera l'annuler de peur de s'aliéner les électeurs.

« Oh oui, ça aidera les libéraux à avoir des votes, et cela mettra en lumière toute l'inutilité d'Andrew Scheer et de sa lâche négligence. »

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jagmeet Singh, estime lui aussi qu'il s'agit d'une « première étape » positive, mais il déplore que le Canada ne se dote pas d'une cible plus ambitieuse de réduction de ses gaz à effet de serre (GES).

## Un plan à somme nulle

Ottawa avait demandé aux provinces de se doter d'une formule maison pour imposer un prix aux GES. Trois l'ont fait (Colombie-Britannique, Alberta, Québec) et trois sont sur le point de le faire (Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Île-du-Prince-Édouard). Comme ces

provinces gèrent déjà les revenus de leur tarification, leurs citoyens ne recevront pas d'argent d'Ottawa.

Aux récalcitrantes, Ottawa impose sa propre recette comprenant deux volets : une redevance sur les combustibles fossiles (4,42 ¢ le litre d'essence, 3,91 ¢ par mètre cube de gaz naturel) et des plafonds d'émission de GES pour les grands émetteurs industriels (cimenterie, mines, producteurs d'engrais, etc.).

Au-delà de ces plafonds, les entreprises doivent payer la taxe à Ottawa ou acheter des crédits auprès de concurrents plus vertes. C'est parce que les plafonds sont fixés à 80 % de la moyenne d'émission de chaque secteur qu'Andrew Scheer et ses troupes répètent en boucle que les grandes entreprises sont épargnées.

Les montants imposés par Ottawa équivalent à 20 \$ la tonne d'émission de GES en 2019, prix qui atteindra 50 \$ en 2022. Tout l'argent perçu est retourné tel que promis dans les provinces. Les 2,3 milliards de dollars qui proviendront en 2019 de la redevance sur les combustibles seront retournés à 90 % aux citoyens par la déclaration de revenus. Les 10 % restants seront destinés à un fonds que pourront utiliser les municipalités, les hôpitaux, les écoles, les petites entreprises, les organismes à but non lucratif et les communautés autochtones pour financer des projets d'efficacité énergétique. Les modalités de ce programme seront dévoilées plus tard, mais Ottawa a déjà décidé que les deux tiers du fonds seront réservés aux petites entreprises.

Elizabeth May ne s'insurge pas contre le fait qu'une si petite partie des revenus soit consacrée à des initiatives vertes, car elle pense que ce n'est qu'un « début ».

L'argent récolté auprès des grands émetteurs industriels, quant à lui, sera mis à la disposition de ces mêmes grands émetteurs pour financer de nouvelles technologies vertes. Le gouvernement n'a pas encore chiffré les revenus anticipés de ce second volet.

## Une taxe payante...

Ottawa estime que les citoyens recevront en moyenne un plus gros remboursement que ce qu'ils auront payé en tarification du carbone (un gain net atteignant 473 \$ par famille saskatchewanaise en 2022).

La raison est simple : tous recevront le même remboursement indépendamment de ce qu'ils auront déboursé en réalité.

Or, une minorité de riches contribuables auront payé beaucoup plus parce qu'ils possèdent plus de véhicules énergivores, chauffent de plus grandes demeures et utilisent plus souvent l'avion. Les remboursements varieront d'une province à l'autre parce que la consommation de combustibles fossiles diffère. Les Saskatchewans sont champions en la matière.

Par ailleurs, Ottawa estime maintenant que son plan permettra de réduire de 50 à 60 mégatonnes les émissions de GES du Canada d'ici 2022. Sa précédente estimation parlait plutôt de 80 à 90 MT.

## Le gouvernement caquiste garde le cap

Au gouvernement du Québec, on n'avait que des éloges à faire à Ottawa dans ce dossier. « C'est bien qu'ils respectent le programme qu'on a mis en place depuis 2013 sans nous imposer le leur », a répété la nouvelle ministre de l'Environnement, Marie-Chantal Chassé, dans sa première sortie publique depuis son entrée au Conseil des ministres. « C'est très respectueux. »

Son gouvernement, a-t-elle ajouté, compte conserver le « marché du carbone et le fonds vert », tout en révisant le fonctionnement de ce dernier pour s'assurer qu'il donne des « résultats ».

Interrogée sur le fait que les consommateurs québécois risquent de se sentir lésés de ne pas recevoir de compensations, elle a rétorqué que la CAQ s'était déjà engagée à « retourner de l'argent aux familles » en faisant allusion à d'autres dossiers que celui de l'environnement. Quant à savoir si, par exemple, une partie du Fonds vert pourrait être convertie en compensations aux consommateurs qui paient déjà la taxe carbone, la nouvelle ministre ne semblait pas prête à prendre position. « Il faut me laisser le temps d'approfondir ma connaissance des dossiers », a-t-elle dit.

Isabelle Porter

La différence, ont expliqué les fonctionnaires, vient du retrait de l'Ontario de la Bourse du carbone internationale. C'est donc dire que le mécanisme fédéral est moins contraignant que celui auquel s'astreignait la province de Doug Ford. Le Canada doit ramener ses émissions de GES à 517 MT d'ici 2030. Elles s'élevaient à 704 MT en décembre 2016.

III SANTÉ

# Le cannabis n'est pas l'ennemi public numéro 1

L'alcool, le tabac et les opioïdes sont plus dommageables, rappelle l'Agence de la santé publique du Canada

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

Après le vent de panique, la mise en perspective : bien avant le cannabis, dont la légalisation est en marche depuis une semaine au pays, c'est la consommation d'alcool, de tabac et d'opioïdes qui menace le plus la santé des Canadiens et le système de santé, indique l'administratrice en chef de la santé publique du Canada dans un rapport dévoilé mardi.

La gardienne de la santé publique voit toutefois d'un très bon œil l'arrivée de cette substance dans la sphère légale, et ce, parce qu'elle va permettre de prévenir plus facilement les problèmes de consommation, particulièrement chez les jeunes, selon elle.

« Dans les derniers mois, nous avons porté beaucoup d'attention au cannabis en raison du changement important de politique au Canada, a indiqué Theresa Tam dans une entrevue accordée au *Devoir*. Or, il faudrait plus se méfier de l'alcool et d'autres substances psychoactives, dont le tabac et les opioïdes, pour lesquels il est temps de revoir notre approche. »

Dans son *Rapport sur l'état de la santé publique au Canada*, cuvée 2018, l'Agence de santé publique du Canada souligne en effet qu'à eux trois, alcool, tabac et opioïdes ont été responsables en 2014 de 78,4 % des coûts en soins de



Le responsable de la santé publique au Canada a fait une mise au point sur les différentes substances psychoactives, soulignant qu'il faut davantage s'inquiéter de la consommation de tabac, d'alcool et d'opioïdes que de celle de cannabis.

JONATHAN HAYWARD LA PRESSE CANADIENNE

santé, perte de productivité et justice pénale au pays, pour une facture globale de 30,1 milliards de dollars. En comparaison, le cannabis, qui arrive en quatrième place des substances coûteuses en matière de santé publique, n'a été responsable que de 7 % de ces coûts, dont la moitié est liée à la justice pénale. Cette part devrait toutefois baisser en raison de la légalisation, souligne le document.

Pis, l'an dernier, les surdoses d'opioïdes ont entraîné dans la mort 4000 Canadiens, soit 11 par jour en moyenne, résume l'Agence, qui rappelle que la crise sanitaire induite par ce type de substance a fait baisser l'espérance de vie en Colombie-Britannique, la province la plus touchée, de

0,12 année, entre 2014 et 2016.

Par ailleurs, l'alcool reste encore la substance psychoactive la plus facile d'accès chez les jeunes élèves canadiens du secondaire. Quelque 70 % disent pouvoir s'en procurer facilement ou très facilement, contre 39 % pour le cannabis, indique le rapport.

Tout en cherchant à ramener de la rationalité dans le débat en cours autour de la légalisation du cannabis, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada se dit toutefois préoccupée par l'âge moyen des jeunes Canadiens qui commencent à en consommer : 14 ans. « C'est très jeune et très préoccupant en raison des effets du composé psychotrope du cannabis [le THC] sur le développement du cerveau », dit-

elle. M<sup>me</sup> Tam estime toutefois que le nouveau cadre légal entourant le cannabis au pays devrait permettre de plus facilement prévenir cette consommation par des programmes d'éducation, par une communication facilitée sur ce sujet au sein des familles, ainsi que par l'imposition de règles strictes désormais pour la production, la distribution et la promotion du cannabis.

« Il va falloir mettre en place des systèmes de surveillance et d'évaluation de toutes les politiques et de ses effets sur la consommation et la santé, dit Theresa Tam. Nous avons aussi l'occasion de faire des recherches sur les effets négatifs autant que sur les bénéfices liés au cannabis. Et c'est ce que nous allons encourager », dit-elle.

## 3%

de la population canadienne âgée de 15 ans et plus déclare une consommation quotidienne — et donc problématique — de cannabis, contre 13 % pour le tabac et 20 % pour l'alcool.

## Le cabinet fantôme de Québec solidaire

MARIE-MICHÈLE SIOUI  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Québec solidaire a annoncé mardi que sa chef parlementaire, Manon Massé, devient critique des affaires autochtones, des changements climatiques et de la réforme du mode de scrutin. Le leader parlementaire Gabriel Nadeau-Dubois devient quant à lui porte-parole sur les enjeux d'éthique et d'éducation supérieure.

QS a confié à Vincent Marissal les questions liées aux finances et au revenu. Le parti a aussi désigné Sol Zanetti porte-parole sur les questions de santé, de souveraineté et de relations intergouvernementales canadiennes.

Catherine Dorion devient quant à elle responsable en matière de culture nationale, d'affaires internationales et de solidarité intergénérationnelle. Ruba Ghazal s'occupe des dossiers liés à l'environnement, à l'économie et aux transports.

Le député de Laurier-Dorion, Andrés Fontecilla, s'exprimera surtout sur les enjeux d'immigration, d'interculturalisme et de logement. L'élue abitibienne Émilise Lessard-Therrien obtient quant à elle les dossiers de l'agriculture, des ressources naturelles et des affaires municipales. Sa collègue de Sherbrooke, Christine Labrie, devient porte-parole pour l'éducation, la famille et la condition féminine.

## Montréal renonce à se lancer dans le débat sur les signes religieux

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

De crainte de jeter de l'huile sur le feu, le conseil municipal de Montréal a renoncé — pour l'instant — à se lancer dans le débat sur les signes religieux. Le conseiller indépendant Marvin Rotrand a préféré, mardi, retirer sa motion qui abordait ce sujet.

M. Rotrand souhaitait que le conseil municipal se prononce en faveur d'une déclaration accordant aux maires et conseillers municipaux montréalais le « droit absolu » de porter des symboles religieux.

À l'heure actuelle, rien n'empêche les élus de porter des signes religieux, mais le conseiller de Snowdon voulait envoyer un message d'ouverture aux citoyens qui souhaitent se lancer en politique municipale.

La proposition n'a cependant pas eu le succès escompté.

### Un débat polarisant

Le chef d'Ensemble Montréal, qui porte lui-même la kippa, s'est dit en faveur du préambule de la motion, mais selon lui, le contexte ne se prête pas à l'adoption d'une telle déclaration.

La Coalition avenir Québec (CAQ), qui a été portée au pouvoir le 1<sup>er</sup> octobre dernier, a déjà exprimé son intention de légiférer afin d'interdire les signes religieux aux employés de l'État en position d'autorité. « Mais à aucun moment, le gouvernement n'a soulevé la possibilité d'étendre cette restriction aux élus. On entre donc dans un débat qui, a priori, n'en est pas un », a fait valoir Lionel Perez. « On vient ajouter de l'huile sur le feu. »

### Montréal exigera des barres latérales pour les camions

Montréal entend obliger ses fournisseurs à doter leurs camions de barres latérales afin de mieux protéger les cyclistes et les piétons. À compter de 2019, tous les appels d'offres comporteront cette exigence, a indiqué mardi le responsable des services aux citoyens, Jean-François Parenteau. D'ici là, les discussions doivent se poursuivre avec les entreprises de camionnage. « On ne veut pas se retrouver avec aucun camion pour le déneigement », a dit l' élu. L'administration de Valérie Plante croit que les gouvernements fédéral et provincial devront aussi légiférer afin qu'une telle mesure puisse s'appliquer à l'ensemble des camions qui circulent à Montréal. Rappelons que les camions de la Ville sont déjà munis de ces équipements.

**Il ne faut pas contribuer au climat malsain actuel qui se passe au Québec autour de la question du port des signes religieux**

VALÉRIE PLANTE



Mais surtout, le chef de l'opposition s'est inquiété du message qu'une telle motion était susceptible d'envoyer aux employés de la Ville qui, eux, pourraient être touchés par une loi du gouvernement caquiste. « Ce que cette motion est en train de dire, c'est que bien que les employés puissent être visés, on pense d'abord aux élus. On pense à protéger nos droits », a-t-il expliqué. « Ce n'est pas le genre de message que j'aimerais envoyer. »

### Climat malsain

La mairesse Valérie Plante a exprimé les mêmes réserves.

Le gouvernement Legault n'a toujours pas déposé de projet de loi, a-t-elle rappelé. « Cette motion est prématurée. [...] Ce n'est pas le bon moment. Comme mairesse de Montréal, j'aimerais avoir une approche posée,

réfléchie. Parce qu'en ce moment, ce que je trouve vraiment déplorable, c'est que peu importe ce qui se dit, on se retrouve nécessairement dans deux camps : on est un traître à la nation ou on est raciste. Pour moi, c'est malsain. »

La mairesse estime qu'elle pourra réellement se prononcer sur le sujet lorsque le gouvernement déposera un projet de loi : « Il ne faut pas contribuer au climat malsain actuel qui se passe au Québec autour de la question du port des signes religieux. »

### Discussions à venir

À l'issue de l'assemblée du conseil municipal, Marvin Rotrand s'est dit très déçu de la tournure des événements. Il a soutenu que Projet Montréal et Ensemble Montréal lui avaient affirmé que leurs élus respectifs voteraient en faveur de sa motion. « Au dernier moment, quelque chose a changé. Selon moi, la motion était écrite de façon très prudente », a-t-il dit. « Montréal est multiethnique. On veut un conseil municipal qui représente mieux les citoyens de Montréal. »

M. Rotrand avait obtenu l'appui de plusieurs organisations, dont le Conseil national des musulmans canadiens et la Ligue des Noirs du Québec.

Ce n'est peut-être que partie remise, puisque des villes liées auraient l'intention d'adopter des déclarations sur les signes religieux chez les employés municipaux. C'est le cas de Côte-Saint-Luc, qui envisage de se prononcer sous peu, a confirmé au *Devoir* le maire Mitchell Brownstein. Le conseil d'agglomération de Montréal pourrait être appelé à se pencher sur une telle motion.

# Survivante du cancer, Mai Duong tient sa promesse

PAULINE GRAVEL  
LE DEVOIR

Survivante d'une leucémie, Mai Duong inaugurerait hier la fondation Swab The World, qui vise à aider les personnes atteintes d'une maladie du sang à trouver un donneur de cellules souches compatible.

En mai 2014, alors que Mai Duong rechutait d'une leucémie myéloïde aiguë, un appel intitulé « Sauvons Mai Duong » avait été lancé en vain à la communauté asiatique afin de trouver un donneur de moelle osseuse compatible qui aurait permis de procéder à une greffe de cellules souches, le traitement le plus susceptible de sauver Mai. Faute d'avoir rencontré un donneur compatible, les médecins s'étaient rabattus sur une greffe de sang de cordon, une solution plus délicate et plus risquée, mais qui n'exigeait pas un niveau de compatibilité aussi élevé, et qui a finalement réussi.

Le cas de Mai Duong avait alors mis en évidence la sous-représentation des donneurs de moelle osseuse (ou cellules souches) non caucasiens dans les 57 registres nationaux qui composent le registre international. En fait, 70 % des donneurs inscrits dans ces registres nationaux sont des Caucasiens (des blancs d'origine européenne) alors

qu'ils ne représentent que 11,5 % de la population mondiale. Seulement 15 % des donneurs de ces banques sont d'origine asiatique, 1,3 % sont Arabes, 1,4 % sont Noirs, 0,9 %, Hispaniques. « Il est donc extrêmement difficile de trouver un donneur compatible quand on est d'une origine ethnique autre qu'europpéenne et blanche », souligne Mai Duong.

À l'époque, « je m'étais promis que si je survivais, j'allais aider les patients à trouver un donneur compatible en créant une fondation », déclare-t-elle.

En rémission depuis quatre ans, Mai a mis sur pied une plateforme de communication dénommée « Swab the World » visant à sensibiliser le public au don de cellules souches, et sur laquelle des patients de partout dans le monde pourront raconter leur histoire. « Nous pourrions diriger les donneurs qui s'inscriront sur notre plate-forme vers le bon registre, soit celui de leur pays. Les histoires des patients pourront être partagées sur les réseaux sociaux, ce qui permettra de rejoindre encore plus de monde. Par cette plateforme, nous espérons trouver un donneur compatible aux 18 000 patients qui sont actuellement à la recherche d'un donneur compatible de cellules souches à travers le monde », explique M<sup>me</sup> Duong.

## Une pause au Mexique

EXIL

SUITE DE LA PAGE A 1

Certains y voient une occasion de traverser le territoire mexicain, alors que s'ils avaient été seuls, ils n'y seraient peut-être pas parvenus », ajoute M. Candiz.

Après dix jours de marche et près de 800 km parcourus, des milliers de migrants se sont accordé une pause mardi après avoir trouvé refuge à Huitxla, dans le sud du Mexique.

Arrivés la veille, les migrants, parmi lesquels des femmes et des enfants en bas âge, ont trouvé refuge dans des églises ou ont dormi à même le sol dans un parc de la ville ou sur un terrain de sport.

Dans la matinée, des habitants de la localité leur ont offert du café chaud, fourni des couvertures, des couches pour bébés, tentant de soulager les marcheurs exténués.

« Ils vont se reposer toute la journée [mardi] et toute la nuit. Ils sont épuisés », a expliqué à l'Agence France-Presse (AFP) Rodrigo Abeja, de Peoples sans frontières, une organisation non gouvernementale qui accompagne la « caravane ».

Les 3000 km qui les séparent de la frontière sud des États-Unis ne semblent pas décourager les migrants. Certains parviennent même à avancer un peu plus vite en montant sur des camions, des pick-up ou des motos.

Trump tempête

Le président Donald Trump s'est saisi de l'avancée du cortège de migrants qui tente d'atteindre la frontière des États-Unis pour replacer au cœur de la campagne des élections cruciales de mi-mandat le sujet brûlant de l'immigration et galvaniser sa base, prenant les démocrates en défaut.

« C'est un assaut contre notre pays, un assaut », a martelé le président Trump devant des partisans enthousiastes au Texas, État frontière avec le

Mexique, reprenant avec engouement le sujet de l'immigration, qui avait figuré au cœur de sa campagne présidentielle victorieuse en 2016.

Dans deux semaines exactement, le 6 novembre, les Américains sont appelés à voter pour renouveler le Congrès, contrôlé par les républicains. Les démocrates ont de bonnes chances de reprendre la Chambre des représentants, mais la voie est plus compliquée pour qu'ils s'emparent du Sénat.

Et avec de nombreuses élections extrêmement serrées, tout peut faire basculer l'issue du scrutin.

« Pendant que nous parlons, le Parti démocrate encourage des millions d'étrangers illégaux à enfreindre nos lois, violer nos frontières et submerger notre pays », a accusé, sans fondement, le président américain. Il laisse notamment entendre que des clandestins pourraient voter illégalement.

Évoquant la menace terroriste, Donald Trump affirme en outre que des personnes originaires du Moyen-Orient se sont glissées dans cette « caravane », ainsi que des membres du gang salvadorien ultraviolent MS-13.

Un argument qu'il a encore repris mardi en présence de son vice-président, Mike Pence. Ce dernier a jugé « inconcevable » qu'il n'y ait pas des personnes originaires du Moyen-Orient « dans cette foule ».

M. Pence a également affirmé que le président hondurien, Juan Orlando Hernandez, lui avait dit que ce cortège de migrants était « organisé par des groupes de gauche au Honduras, financé par le Venezuela et envoyé vers le nord pour défier notre souveraineté ».

L'ex-député hondurien Bartolo Fuentes, du parti Liberté et refondation (formation politique de gauche), a expliqué à l'AFP avoir encouragé les migrants à se regrouper : « Je leur ai conseillé sur les réseaux sociaux de partir ensemble, car c'est moins dangereux. »

Avec l'Agence France-Presse

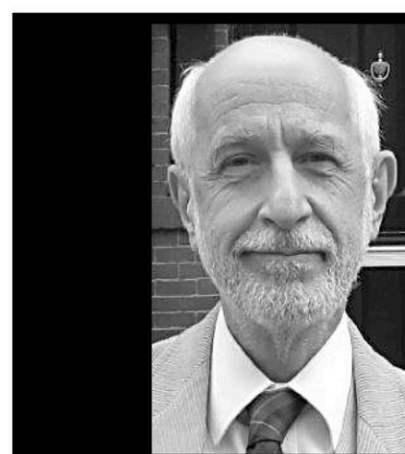


## Recevez et payez vos factures malgré l'interruption des services de Postes Canada.

Nous souhaitons vous rappeler que la date d'échéance de votre facture reste la même. Voici la marche à suivre afin d'éviter des frais d'administration :

- › Inscrivez-vous à la Facture Internet, au [www.hydroquebec.com/facture](http://www.hydroquebec.com/facture).
- › N'envoyez pas votre paiement par la poste.
- › Pour obtenir le solde de votre compte, communiquez avec nous au **514 385-7252** ou au **1 888 385-7252** (option 2, puis 1, puis 1) ou accédez à votre Espace client.
- › Effectuez votre paiement par l'entremise de votre institution financière, soit au guichet automatique, par Internet ou au comptoir. Assurez-vous d'avoir en main votre numéro de compte qui commence par 299.

Toute l'information à  
[hydro.quebec/postes](http://hydro.quebec/postes)



Congédié?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

## III TRANSPORT

# Un port minier sur le Saguenay

Ottawa autorise ce projet de 260 millions de dollars à proximité d'une aire de conservation de l'habitat du béluga

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

La ministre canadienne de l'Environnement, Catherine McKenna, a décidé d'approuver la construction d'un nouveau port minier sur le Saguenay sans imposer de contraintes sur le transport maritime qui y sera associé. Ce terminal devrait pourtant entraîner une augmentation importante du trafic maritime dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, une aire de conservation mise en place pour protéger l'habitat du béluga.

Ce projet portuaire de 260 millions de dollars, un des plus importants des dernières années au Québec, comprend la construction d'un quai de 280 mètres de longueur à Sainte-Rose-du-Nord, sur la rive du Saguenay. C'est là que les vraquiers de 50 000 tonnes qui traverseront le parc marin viendront charger le minerai d'apatite qui doit être exploité dans le cadre du projet Arianne Phosphate.

Dans sa « déclaration de décision » publiée en début de soirée lundi, accompagnée d'un rapport d'analyse environnementale de 504 pages, la ministre McKenna conclut d'ailleurs que le passage de ces navires ne devrait pas entraîner « d'effet négatif cumulatif » sur le béluga, une espèce protégée par la loi fédérale sur les espèces en péril.

Le document présentant les « conditions » imposées au promoteur, l'Administration portuaire du Saguenay (APS), n'impose donc aucune contrainte précise pour le transport maritime lié au futur port minier.

Selon les données présentées par le promoteur, le « scénario maximal » d'utilisation du futur terminal équivaldrait à 140 navires par année en 2030. Un scénario qui signifie une augmentation de 60 % du trafic maritime, par rapport à la situation actuelle.



**Selon les données présentées par le promoteur, le « scénario maximal » d'utilisation du futur terminal équivaldrait à 140 navires par année en 2030. Un scénario qui signifie une augmentation de 60 % du trafic maritime, par rapport à la situation actuelle.**

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

Pour le président du comité de coordination du parc marin, Émilien Pelletier, cette hausse du trafic est non négligeable.

« La question se pose : que se passera-t-il si on augmente le nombre de navires ? Il faut faire preuve de prudence. Nous avons aussi le devoir de suivre de très près ce qui va se passer avec les futurs projets. Pour le parc marin, il est clair qu'il y a des préoccupations liées à l'augmentation du trafic maritime », explique-t-il.

Il faut dire que le projet de terminal approuvé par Ottawa n'est pas le seul en développement dans la région. En fait, si on ajoute les autres projets déjà évoqués, dont le terminal de gaz naturel liquéfié Énergie Saguenay, plus de 635 navires pourraient remonter le Saguenay en 2030, soit une hausse de 180 %.

« C'est une augmentation considérable du bruit dans l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent. C'est un élé-

ment perturbateur majeur de plus dans leur environnement », insiste le biologiste Robert Michaud, qui étudie l'espèce dans ce secteur depuis plus de trente ans. Il déplore la décision du gouvernement d'évaluer les projets portuaires « à la pièce », alors que « ce sont les effets cumulatifs de tous ces projets » qui représentent le plus de risques pour cette espèce en voie de disparition.

#### Travaux de recherche

L'ironie, ajoute M. Michaud, c'est que Pêches et Océans Canada mène présentement des travaux de recherche pour mieux comprendre les impacts de la pollution sonore sur l'habitat essentiel du béluga, dont le Saguenay fait partie. En vertu de la Loi sur les espèces en péril, Ottawa a l'obligation légale de protéger cet habitat.

Le directeur général de l'APS, Carl Laberge, se veut toutefois rassurant. Il souligne notamment qu'il sera possible pour Arianne Phosphate d'utiliser des

navires qui se rendent déjà aux installations de Rio Tinto Alcan, et ce, afin de réduire le nombre de passages. Un « protocole d'entente » a même été signé entre les deux entreprises « concernant le partage éventuel de services maritimes ».

« Le trafic sur le Saguenay est relativement faible actuellement, quoi qu'on en dise », ajoute M. Laberge. « Mais nous sommes très sensibles à ces questions, parce que les projets que nous avons sur le Saguenay auraient pour conséquence d'augmenter le nombre de navires ». Il admet toutefois que les pouvoirs de l'APS se limitent aux infrastructures portuaires.

Le terminal proposé par l'Administration portuaire du Saguenay a été évalué uniquement par le gouvernement fédéral, même si le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) avait recommandé en 2015 la tenue d'un examen québécois du projet. Une idée rejetée à l'époque par le gouvernement de Philippe Couillard.

## III ÉTUDE

## Plus d'argent pour l'Internet et moins pour les artistes

Le budget culture et médias des ménages québécois reste stable

PHILIPPE PAPINEAU  
LE DEVOIR

Entre 2010 et 2015, les Québécois ont dépensé pratiquement autant d'argent par année pour la culture et les médias. Mais une plus grande part de leur budget est maintenant vouée aux supports et aux services de télécommunication, au détriment des dépenses pour les produits culturels dits traditionnels.

Bref, la tendance des chiffres récoltés par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et dévoilés mardi montre qu'au fil des six années analysées, l'écart se creuse entre l'argent mis dans les disques, les DVD et autres productions culturelles et celui mis dans les appareils de téléphonie mobile ou les forfaits Internet.

De 2010 à 2015, les dépenses moyennes des ménages québécois pour la totalité des services de télécommunication sont passées de 1314 \$ à 1698 \$, un saut de 384 \$. Pendant la même période, les dépenses pour la culture et les médias ont diminué de 342 \$, passant de 1395 \$ à 1053 \$.

Dans ces données, « il y a la confirmation du modèle économique des groupes technologiques », estime Jonathan Roberge, spécialiste en culture numérique à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et titulaire de la Chaire de recherche Canada sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle.

« On voit une réorganisation très marquée des équipementiers dans la gamme de produits qu'ils offrent », précise M. Roberge. Il donne l'exemple de Google, qui gère YouTube et Google Play, mais qui met beaucoup d'énergie sur ses appareils comme Google Home.

« L'opérateur techno, dans les résultats de l'Observatoire, a remporté la bataille contre l'opérateur culturel », ajoute Jonathan Roberge.

« Et il y a la confirmation de la défaite des acteurs politiques à travers le ré-

**42 \$**

Le montant moyen investi en 2015 pour le matériel préenregistré (CD, DVD, etc.). Ce montant était de 98 \$ en 2010.

**93 \$**

Le montant supplémentaire payé pour les services Internet entre 2010 et 2015.

**30 ans**

En moyenne, ce sont les moins de 30 ans qui dépensent le plus en culture (3232 \$).

**65 ans**

À l'inverse, les 65 ans et plus sont les moins dépensiers en culture (1670 \$).

**5,5 %**

La part des dépenses culturelles dans la consommation totale des ménages en 2015

**82 %**

La proportion de ménages québécois dotés d'un accès à Internet en 2015. Ce ratio était de 73 % en 2010

**De 2010 à 2015, les dépenses moyennes des ménages québécois pour la totalité des services de télécommunication sont passées de 1314 \$ à 1698 \$. Pendant la même période, les dépenses pour la culture et les médias ont diminué de 342 \$, passant de 1395 \$ à 1053 \$.**

gime de la copie privée », qui permettait jadis aux créateurs de toucher une partie de l'argent que mettaient les consommateurs dans les disques ou les cassettes vierges.

JESSICA NADEAU  
LE DEVOIR

À travers le monde, la réussite scolaire d'un enfant se mesure encore trop souvent en fonction de son code postal. Mais le Canada fait partie des pays où les iniquités socio-économiques ont le moins d'impact sur la réussite éducative, note un nouveau rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le statut économique d'une famille a « une grande influence » sur la performance des enfants en science, en lecture et en mathématiques, constate l'OCDE, qui a analysé les résultats de l'enquête PISA, administrée aux élèves d'une quarantaine de pays du monde en 2015.

En sciences, par exemple, on peut observer une variation moyenne de 13 % dans la performance d'un élève, uniquement en fonction de son statut économique.

Dans certains pays, comme en France, l'écart grimpe jusqu'à 20 %. Mais au Canada, c'est moins de 9 %, ce qui fait dire à l'OCDE que « les inégalités de performance à l'enfance (10 ans) sont moins grandes que dans les autres pays observés ».

Les enfants canadiens issus de milieux défavorisés sont également plus nombreux (13 %) qu'ailleurs à se retrouver dans la liste des élèves les plus performants du pays.

#### Ségrégation scolaire

L'OCDE observe que « la ségrégation résidentielle est souvent accompagnée d'une ségrégation scolaire, puisque les enfants d'un milieu moins favorisés sont plus susceptibles de fréquenter une école de moins bonne qualité et d'être entourés de pairs aussi défavorisés qu'eux ». Ils sont alors « doublement désavantagés », notent les auteurs du rapport.

Au Canada, 45 % des enfants pauvres fréquentent une école classée défavorisée. « Toutefois, lorsque les enfants désavantagés fréquentent des écoles

favorisées, ils obtiennent un score de 46 points plus haut — l'équivalent d'une année et demie d'école — que ceux qui fréquentent une école défavorisée », précise le document.

À l'échelle mondiale, c'est 48 % des enfants défavorisés qui fréquentent une école défavorisée. Mais l'écart de performance entre les enfants pauvres qui fréquentent une institution privilégiée et ceux qui sont réduits à fréquenter leur école de quartier est beaucoup plus élevé qu'au Canada, avec une moyenne de 78 points (équivalent de trois années scolaires). C'est donc dire que le système canadien est moins inéquitable qu'ailleurs.

#### Éducation postsecondaire

Le rapport fait également état du fait que 42 % des adultes âgés de 26 à 65 ans au Canada ont un niveau d'éducation supérieur à celui de leurs parents. Mais ce n'est que le tiers des adultes dont les parents n'ont pas terminé leurs études secondaires qui vont eux-mêmes terminer des études postsecondaires. « Au Canada, les adultes dont les parents ont diplômé d'un établissement postsecondaire ont quatre fois plus de chances de compléter leurs propres études collégiales ou universitaires que ceux dont les parents sont peu scolarisés. »

Les auteurs recommandent aux politiciens de favoriser l'accès à des services éducatifs dès le plus jeune âge, surtout pour les familles moins bien nanties, et de réduire la concentration des enfants désavantagés dans certaines écoles.

C'est justement en se basant sur ce dernier point que le Conseil supérieur de l'éducation rapportait en 2016 que l'école québécoise était la plus inégalitaire au pays.

On indiquait que les élèves défavorisés étaient surreprésentés dans les classes ordinaires des écoles publiques, puisque les meilleurs se retrouvaient dans les écoles à vocation particulière ou dans les écoles privées.

## III LEGAULT ET L'ENVIRONNEMENT

## L'heure du réveil

**Nouvellement assermenté comme premier ministre du Québec, François Legault a reconnu que la Coalition avenir Québec avait trop peu parlé d'environnement durant la campagne électorale. Il a dit avoir pris acte des commentaires des citoyens. Or pour un gouvernement, réagir à l'opinion publique est une chose, agir avec détermination et cohérence en est une autre.**

**B**ien que tardif, ce réveil — osons espérer qu'il s'agit d'une prise de conscience — est évidemment le bienvenu. Il était incongru qu'un parti aspirant au pouvoir au Québec fasse l'impasse sur cet enjeu crucial.

En matière de réduction des gaz à effet de serre (GES) — le premier ministre n'a abordé que cette dimension de la question —, François Legault a promis de « poser des gestes » et d'« agir de façon pragmatique », un qualificatif qu'il chérit, afin d'atteindre des résultats. C'est en soi une bonne nouvelle parce que, trop souvent, les stratégies visant la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique édictent des cibles sans trop se soucier des moyens à prendre pour obtenir des résultats concrets.

Ainsi, le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement Couillard a fixé l'objectif de réduire de 20 %, par rapport à 1990, les émissions de GES d'ici 2020. Or à deux ans de l'échéance, le Québec est en voie de rater sa cible de beaucoup. Le gouvernement Legault doit nous dire ce qu'il entend faire.

Il faut saluer l'intention exprimée par le premier ministre de revoir la gestion du Fonds vert, dans lequel transitent quelque 4 milliards et dont une partie des sommes a été dilapidée pour financer des projets qui ont eu peu d'impact.

Mais l'enjeu de l'environnement ne s'arrête pas aux changements climatiques, bien qu'ils représentent la menace la plus sourde et, sans doute, la plus difficile à contrer compte tenu de son envergure planétaire.

Dans son livre publié en 2013 et intitulé *Cap sur un Québec gagnant. Le Projet Saint-Laurent*, François Legault s'inquiétait de la qualité de l'eau du fleuve et du fait que les municipalités, dont Montréal, y déversent encore des eaux usées sans traitement et qu'il subisse la pollution en provenance des terres agricoles. Ce sont des chantiers qui nécessiteront des investissements de plusieurs milliards de dollars.

François Legault devra aussi nous dire où il loge au regard de la protection de la biodiversité, un enjeu dont l'ampleur ira en grandissant. Cela englobe l'utilisation des pesticides, l'exploitation forestière, la protection des milieux humides, la création d'aires protégées. À cet égard, le Québec ne fait pas figure d'exemple. On n'a qu'à penser à la pouponnière de bélugas à Cacouna, toujours menacée par un projet de port, à l'extermination des caribous forestiers ou au promoteur qui avait obtenu l'autorisation d'assécher l'habitat d'une espèce d'amphibien en péril.

À ce jour, la CAQ n'a pas semblé sensible à ce type de préoccupations. En campagne électorale, sa candidate dans Bertrand, Nadine Girault, maintenant élue, a même promis d'ouvrir le parc national du Mont-Tremblant à la motoneige, comme si les motoneigistes, dont l'activité s'avère des plus polluantes et perturbatrices pour la faune, manquaient de sentiers au Québec.

François Legault, qui a affirmé sur le tard sa « sincère préoccupation pour les défis environnementaux », ne fait pas preuve de la plus grande cohérence : agrandissements d'autoroutes, troisième lien à Québec, préjugé favorable à l'égard de l'exploitation des hydrocarbures, mais aussi engagement pour l'électrification des transports et pour le développement du transport en commun.

Dans son discours d'assermentation, le premier ministre s'est vanté d'avoir « une équipe économique de rêve », qui se déploie non seulement aux Finances et à l'Économie, mais dans chacun des ministères, qu'il a presque tous nommés.

Nous croyons qu'il devrait en être de même de l'Environnement, un portefeuille transversal qui touche la presque totalité des activités de l'État et de la société. On ne peut plus concevoir l'aménagement du territoire — et son corollaire, l'étalement urbain — sans qu'il soit guidé par la protection de l'environnement, ni l'agriculture, ni la forêt, ni la santé publique, ni le développement économique, en général.

Eu égard aux défis que représentent les changements climatiques et les menaces à la biodiversité, la protection de l'environnement doit être au centre de l'action gouvernementale. Et puisqu'il suppose un profond changement dans les habitudes et le mode de vie des citoyens, cet enjeu de société, car c'en est devenu un, doit faire l'objet d'une mobilisation nationale que seul un gouvernement volontaire — et sincère — peut lancer.

## LIBRE OPINION

## Les villes « accros » au développement immobilier

Il faut repenser la fiscalité municipale qui favorise l'étalement urbain

Paul Germain  
Maire de Prévost

La plupart des habitants des villes et des villages périurbains ne veulent pas que leur milieu se développe de la façon et de la manière dont cela s'est produit dans les 50 dernières années. Les nouveaux venus de ces villes ont adopté la banlieue pour une question économique, soit la possibilité d'y trouver des maisons abordables, mais aussi, ils ont choisi un milieu de vie.

Paradoxalement, ces mêmes habitants exigent des services de leur ville ; peut-être pas à la même hauteur de ceux de la métropole, mais un minimum qui touche, outre les missions régaliennes des villes, les sports, les loisirs et la culture.

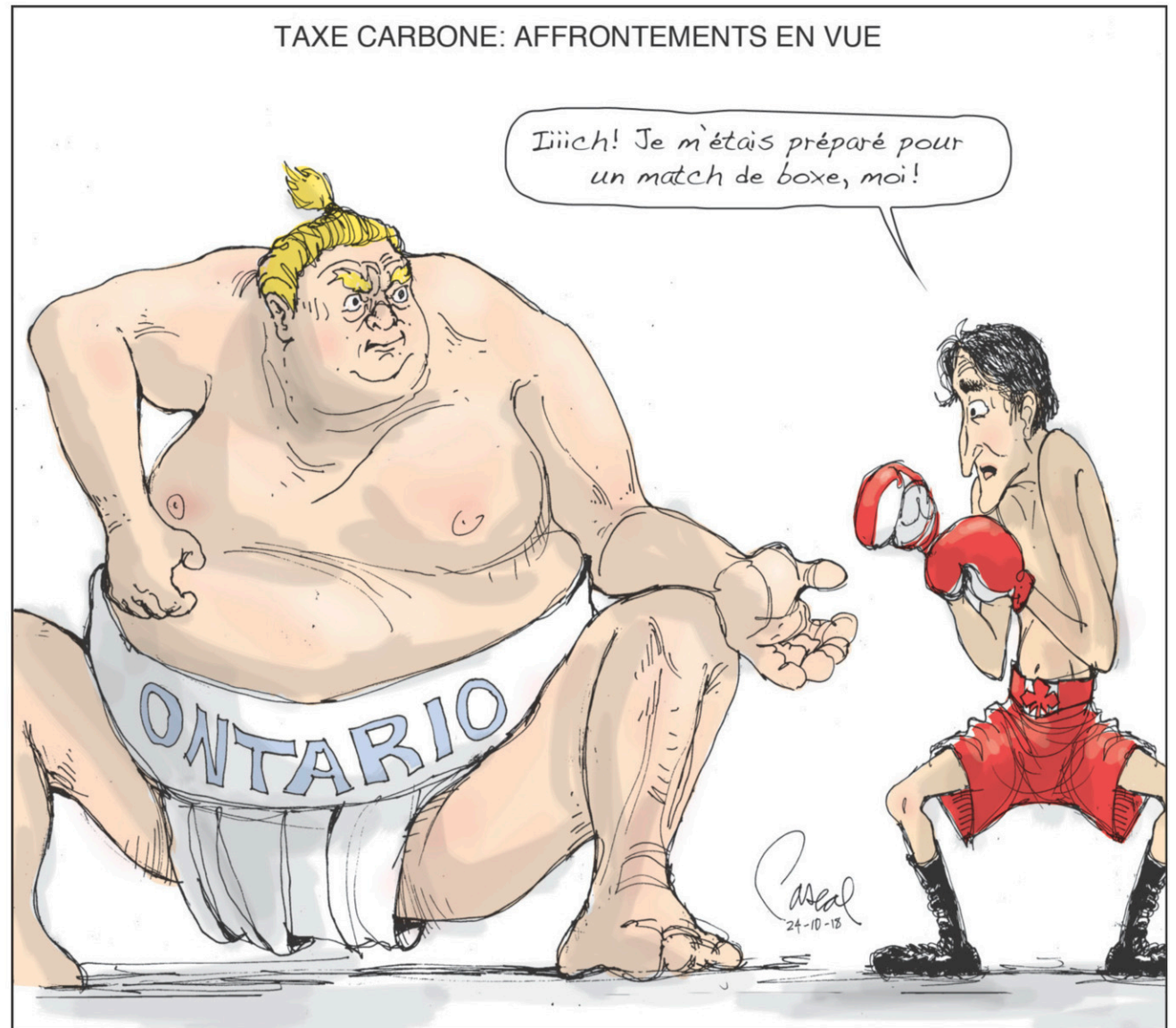
Malheureusement, les nouvelles banlieues se sont souvent bâties autour de villages ayant des infrastructures datant d'une autre

époque et reliées, parfois, au réseau routier québécois par d'anciens rangs. Les défis logistiques pour ces municipalités sont énormes.

## Les élus

Par ailleurs, les nouveaux maires et conseillers, souvent élus avec une plateforme environnementale, se rendent vite compte qu'ils sont incapables de financer le déficit d'infrastructures de leur municipalité et de fournir des services à leur communauté sans l'apport d'argent frais. Les développements immobiliers sont la seule source potentielle de nouveaux revenus pour leurs villes, tant en ce qui a trait aux droits de mutation qui fournissent un revenu ponctuel salvateur qu'en ce qui concerne la taxe foncière.

Le phénomène du développement pour fins fiscales de ces villes ressemble un peu à un chat qui court après sa queue. Il est clair



## LETTRES

## Liberté, fidélité et partage pour guider notre laïcité

Je suggère au nouveau ministre Simon Jolin-Barrette d'inscrire dans sa future loi les principes suivants pour éviter toute discrimination et en faciliter l'acceptation :

1. La magistrature, la police, les écoles publiques et privées subventionnées du primaire et du secondaire de même que les CPE sont des institutions laïques, c'est-à-dire étanches à l'égard de tout pouvoir ou influence religieuse. En conséquence, toutes les catégories de personnels qui donnent vie à ces institutions, et en guise de respect, doivent s'abstenir, et sans exception, de porter des signes religieux.

2. Aussitôt la loi sanctionnée et mise en vigueur, tous les personnels portant des signes religieux auront six mois pour y renoncer ou jusqu'au jour où le crucifix de l'Assemblée nationale sera retiré officiellement, si cette date devait être postérieure à ce délai.

3. L'Assemblée nationale du Québec étant l'institution des institutions, et devant donner l'exemple d'une absolue neutralité et d'une laïcité exemplaire, retirera son crucifix, aussitôt qu'un consensus sera trouvé, pour le remplacer de façon

digne et respectueuse par, je suggère, trois valeurs ancestrales, universelles et de dialogue que ce crucifix aura pu nous inspirer comme peuple de foi ou de culture chrétienne, et ce, depuis plus de 400 ans.

Ce jour du retrait sera aussi le jour où, dans le but d'afficher une laïcité exemplaire, tant les députés que les personnels administratifs s'abstiendront, par respect pour l'institution laïque par excellence que doit être l'Assemblée nationale, de porter tout signe ou vêtement religieux.

En conclusion, je formulerais un souhait : que les trois valeurs retenues pour remplacer notre crucifix soient celles-ci : liberté, fidélité, partage, et ce, comme proposition de départ pour une éventuelle et nécessaire consultation des Québécois et Québécoises à ce sujet.

Denis Forcier  
Shefford, le 18 octobre 2018

## Recrutons des résidents en médecine d'ici et non des Saoudiens

Pourquoi les universités canadiennes continuent-elles de recruter des résidents en médecine saoudiens ? N'oublions pas la menace de cette pratique sur notre sys-

tème de santé. Alors que les hôpitaux essaient désespérément de remplacer plus de 1000 résidents en médecine saoudiens, il est clair que ces postes ne sont pas des ajouts temporaires, mais que les résidents en médecine qui viennent de l'étranger mobilisent d'importantes ressources pour la formation des médecins.

Les Canadiens ont exprimé haut et clair leur opinion voulant que nos ressources médicales et que nos formateurs en médecine soient utilisés pour former des médecins québécois et canadiens qui contribueront à notre système de santé dans le futur.

Si les Québécois veulent plus de médecins, ils doivent insister auprès des politiciens au gouvernement du Québec pour qu'ils financent plus de postes en résidence en médecine et que ces postes soient ouverts à tous les Canadiens qualifiés.

Ceci comprend les Canadiens bilingues qui ont obtenu un diplôme accrédité à l'étranger, sans que ça coûte quoi que ce soit aux contribuables. Espérons que nos écoles de médecine soient progressives et qu'elles voient dans cet événement l'occasion de promouvoir l'éducation et la formation de médecins québécois et canadiens.

Rosemary Pawliuk  
Présidente, Society of Canadian Medical Students Abroad  
Le 23 octobre 2018

baines, cette orientation viendra freiner de façon draconienne, en milieu de parcours, leur développement et les entrées fiscales.

À cela s'ajoute la transformation de l'économie vers le numérique, qui affectera les revenus provenant de la taxation des immeubles commerciaux, sans oublier le vieillissement de la population qui fera migrer les baby-boomers des banlieues vers les villes possédant des services de santé adéquats.

## Donnez-nous de l'oxygène...

Ces villes risquent fiscalement de manquer d'air. La taxe foncière ne pourra combler les besoins de ces collectivités. Avec des taxes trop chères, des services inadéquats et des routes congestionnées vers Montréal, ces villes vivront un appauvrissement. La dévitalisation aura changé de place.

De plus, chaque communauté devrait être en mesure de fournir à ses citoyens des services de proximité, des soins de santé, du travail et des loisirs ; c'est aussi cela, le développement durable. Une vision polycentrique de l'aménagement du territoire est souhaitable et n'est pas incompatible avec le fait qu'on respecte la prédominance de Montréal comme fer de lance économique du Québec.

On peut se demander si le moncentrisme québécois dans l'aménagement du territoire a été véritablement motivé par une réflexion ap-

propriée sur ces sujets au lieu de dépendre du poids politique démesuré de la métropole sur l'échiquier politique québécois.

## Problèmes structurels

Le fait de financer nos infrastructures et services municipaux à partir de la taxe foncière engendre des problèmes structurels, économiques et environnementaux. Il est temps de penser différemment la fiscalité municipale.

L'idée de l'Union des municipalités du Québec voulant que le gouvernement du Québec remette une part des revenus de la taxe de vente est à court terme la seule issue possible. Tant pour les villes périurbaines que pour Montréal.

Et si les problèmes d'aménagement du territoire et d'étalement urbain ne passaient pas par la réglementation, mais par un financement adéquat des villes ?

Le coût d'un mauvais financement dépasse largement l'impact sur les finances publiques de l'étalement urbain dans un contexte de moncentrisme.

Les chefs des quatre principaux partis politiques se sont engagés à verser aux municipalités l'équivalent d'un point de pourcentage de la taxe de vente aux municipalités. Il ne faudrait pas que le nouveau gouvernement procède à un jeu d'écriture comptable où l'on nous donne d'un côté et on réduit notre financement de l'autre.

# On ne naît pas Québécois, mais on le devient

Marco Micone  
Écrivain

On ne naît pas Québécois, on le devient. Naître au Québec ne suffit pas. Une personne née ici, qui vivra toute sa vie ailleurs, n'aura de Québécois que le certificat de naissance. Un immigrant, par contre, arrivé au Québec, à n'importe quel âge, ne pourra éviter un processus d'acculturation dont la durée et l'issue dépendent autant des raisons du départ que de la qualité de l'accueil. C'est en vivant au Québec qu'on devient Québécois.

Les immigrants, contrairement à ce que trop de Québécois pensent, ne demandent qu'à s'intégrer à leur nouvelle société. On ne quitte pas son pays d'origine pour vivre dans l'isolement et l'exclusion. Pour les immigrants, s'intégrer ne veut rien dire d'autre que prendre les moyens de bénéficier de ce que la société a à offrir aux plans économique, social et culturel et, en retour, apporter leur contribution dans ces mêmes domaines. Ils ne se font toutefois pas d'illusions, ils savent qu'émigrer est une mer houleuse qu'on traverse à la nage.

Les immigrants sont soudainement devenus une menace, alors qu'on a toujours eu besoin d'eux pour des raisons économiques et démographiques. On émigre pour échapper à la fatalité de la naissance et dans l'espoir, souvent déçu, d'améliorer les conditions d'existence, tout comme les 900 000 Québécois qui, il y a environ un siècle, s'en allèrent ourdir leur destin dans les filatures états-unienne. Ni le renversement du devoir d'intégration ni le renoncement à soi des francophones d'héritage canadien-français — tant redoutés par les nationalistes conservateurs — ne font partie du projet des immigrants qui choisissent les Québec, et y restent, dans une proportion de près de 80 %.

## Un idéal à partager

Selon une récente enquête d'opinion, plus de la moitié (54 %) de la population québécoise estime que les immigrants sont mal intégrés. Pourtant, tous se soumettent à nos lois, pendant que la majorité d'entre eux a un emploi et parle français. Ce n'est pas tenir compte non plus de l'attrait qu'une société pacifique et prospère comme la nôtre exerce sur ces gens venus d'ailleurs et du puissant facteur d'intégration que représentent, pour leurs parents, les enfants qui sont tous scolarisés en français.

Ce sondage ne nous apprend rien sur la réalité de l'intégration. Il ne fait que révéler jusqu'à quel point l'immigrant, porteur de différence, est source d'angoisse pour des populations insécurisées. Le plus grand exploit de la droite xénophobe, partout en Occident, a été, depuis au moins deux décennies, de faire passer la vulnérabilité du camp des immigrants à celui des pays d'immigration.

Les fausses perceptions concernant l'intégration des immigrants sont dues à un certain sensationnalisme média-



Si les immigrants ont choisi le Québec, c'est pour sa qualité d'accueil, si imparfaite soit-elle.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

tique, se traduisant par la prépondérance accordée aux aspects problématiques de l'immigration. Au fait qu'il n'y a pas suffisamment de pédagogie sur cette question. Et à l'instrumentalisation, aussi délétère que cynique, qu'en font certains politiques. Elles résultent aussi de quelques malentendus. Ainsi, pour beaucoup de souverainistes, un immigrant n'est vraiment intégré que s'il partage leur idéal (ce qui exclut aussi bon nombre de francophones), tandis qu'aux yeux d'une féministe, il est impossible qu'une musulmane voilée puisse être intégrée, sauf si celle-ci, bien sûr, se dévoue corps et âme pour sa progéniture dans un centre de la petite enfance.

D'autres voient, dans les quartiers à forte concentration d'immigrants, une autre preuve de non-intégration sans tenir compte du fait que, la plupart du temps, les adultes en sortent pour le travail et les enfants pour l'école. Et tous ces allophones scolarisés en anglais, en toute légalité — avant et après la loi 101 — qui utilisent, selon les situations, l'anglais ou le français comme langue de communication, sont-ils mal intégrés eux aussi? Un argument qui a fait la fortune du parti au pouvoir, pendant la dernière campagne électorale, concerne le seuil d'immigration. On a laissé entendre que moins d'immigrants égalent une meilleure intégration.

Or, selon Victor Piché, de l'Université de Montréal, qui s'appuie sur des études scientifiques récentes, les difficultés d'intégration économique sont essentiellement dues à l'évolution du marché du travail et à la discrimination et non pas au nombre d'immigrants. En outre, la notion de seuil d'immigration n'a aucun fondement scientifique, comme l'a démontré le sociologue François Héran, du Collège de France. Deux exemples suffi-

sent pour nous en convaincre: l'Allemagne, récemment, et la France, au début des années soixante, ont accueilli près d'un million d'immigrants. Le seuil varie surtout selon le niveau de xénophobie ou d'ouverture. Dans une situation de pénurie de main-d'œuvre, comme celle que nous connaissons au Québec, il serait plus sage d'abaisser le niveau de xénophobie que celui de l'immigration.

## Une richesse à prendre

Il y a deux sortes d'immigrants: ceux qui sont intégrés et ceux qui sont en voie de l'être. Ces derniers ne veulent surtout pas d'une intégration au rabais, eux dont 39 % détiennent un diplôme universitaire contre seulement 21 % pour les francophones. Il faut sans plus tarder faciliter la reconnaissance de leurs diplômes et compétences en plus d'améliorer les programmes d'enseignement du français pour les immigrants adultes.

Il est inadmissible qu'on se prive d'une telle richesse. S'ils ont choisi le Québec, c'est pour sa qualité d'accueil, aussi imparfaite soit-elle, et pour les valeurs qui fondent notre société, sachant que celles-ci sont idéales dans leur conception et relatives dans leur application, condition *sine qua non* pour un vivre-ensemble respectueux. Dans une société pluraliste comme la nôtre, « la démocratie n'est rien d'autre que l'orchestration de la mésentente », estimait Machiavel.

Une question, cependant, taraude ces nouveaux citoyens qui voient autour d'eux une marée de chômeurs, d'assistés sociaux et de petits salariés francophones. Faut-il les considérer comme étant intégrés du seul fait qu'ils parlent français? Ne sont-ils pas des exclus? On ne naît donc pas Québécois, mais on peut naître exclu et donner, parfois, l'exclusion en héritage.

peut justifier une pareille soumission. Dans la bouche de Manon Massé, comme dans celle de bien d'autres avant elle, ce rituel est tantôt antidémocratique, tantôt une farce... s'il faut absolument s'y soumettre pour entrer dans la « maison du peuple », que penser de ce qui s'y déroule ensuite? Et si le cynisme, dont on nous rabat les oreilles et qui serait la cause du désenchantement pour la politique, si le cynisme débutait tout simplement là, dans ce premier reniement de la parole donnée? Et si la confusion et le désintérêt du « monde ordinaire », dont Guy Nantel fait ses choux gras, procédaient d'abord de ce comportement? Élu par le peuple, il faut d'abord lui tourner le dos pour ensuite lui déclarer solennellement sa loyauté, à lui et à sa constitution (laquelle, au fait?): une chatte y perdrait ses petits!

Défier les rites et règlements iniques exige du courage, mais quand même pas davantage que celui demandé à Rosa Park, par exemple. Et pourtant, le geste est de même nature parce que la soumission est toujours abjecte, fondée sur des critères de races, de langues, de religions...

Je crois que le racisme est au fondement de ce système parlementaire, qu'il est, ici, proprement systémique. Pas besoin de commission d'enquête pour le révéler: arrêtons de jurer fidélité à la reine et voyons voir ce qui va se produire.

Je le dis pour que vraiment nous arrivions à ce qui commence, au lieu de sans cesse revenir pour revenir.

# Le gros bon sens

FRANCINE PELLETIER



Le gros bon sens est une des marques de commerce de François Legault et, s'il n'en tient qu'à lui, de tout son gouvernement. Jeudi dernier, le PM exhortait ses ministres à « ne pas oublier le gros bon sens ». Seulement, il va falloir plus que du pragmatisme pour mener à bon port le bateau de la laïcité. Le GBS (gros bon sens) demeure drôlement impuissant devant l'absurdité, l'illogisme, voire la véritable poutre dans l'œil qu'est ce crucifix qui, depuis Duplessis, décore le parlement québécois. Alors que le goût du jour est, comme chacun sait, au dépouillement.

C'est ce que George Orwell, auteur d'un livre redevenu très populaire, 1984, aurait qualifié de « doublepensée »: « Connaître et ne pas connaître. Retenir simultanément deux opinions qui s'annulent alors qu'on les sait contradictoires, et croire à toutes deux. »

À mon avis, beaucoup des malentendus concernant l'affichage religieux découlent du fait que la laïcité est continuellement vue à double escient. Selon qu'on soit pour ou contre le port des signes religieux, elle est perçue de deux façons distinctes. Ceux et celles qui sont contre l'affichage religieux croient que la laïcité impose d'abord et avant tout un devoir de réserve: l'obligation d'être, au nom de la neutralité de l'État, le moins visiblement religieux que possible (sauf, curieusement, quand il s'agit d'un crucifix).

Alors que les partisans d'une laïcité « ouverte » mettent l'accent, eux, sur le devoir de protection de la liberté de conscience. Le but de l'exercice n'est pas ici la neutralité comme telle, mais la garantie que chaque citoyen puisse manifester ses convictions, ou son absence de convictions, avec la protection bienveillante de l'État. L'essence même de la démocratie. Or, seul un État neutre, sans parti pris envers toute croyance, peut jouer ce rôle primordial. L'accent n'est pas du tout mis au même endroit qu'on soit détracteurs ou défenseurs des signes religieux.

**Nous voyons une femme voilée et ce n'est pas elle, l'individu, qu'on voit, mais plutôt l'homme supposément à ses côtés qui l'oblige à se soumettre et, derrière lui, tel un jeu de dominos, toute une religion, voire « une civilisation », qui conspu la modernité ainsi que le Québec qui a fait de cette modernité tout un combat.**

Ce qui exacerbe maintenant cette dualité, c'est qu'au Québec, mais aussi en France, la laïcité a été absorbée par la question d'identité nationale, durcissant encore davantage la position des laïcistes purs et durs. Depuis le début du siècle, le « choc des civilisations » — vécu ici dans la foulée de l'attaque du World Trade Center et, en France, « dans la visibilité nouvelle des musulmans en Europe » — fait peur. Là-bas, la peur d'être envahi; ici, la peur de sombrer dans l'obscurantisme d'antan. Partout, la peur de ne plus être maîtres chez soi. En fait, soyons clairs, au Québec, tout particulièrement, nous avons commencé à parler de laïcité à partir du moment où nous avons eu peur des musulmans.

Sans « la querelle du voile », nous ne serions pas à revoir, depuis 10 ans maintenant, le contrat social qui nous lie. Aucune prolifération évangéliste, aucune multiplication de kippas ou même de turbans sikhs ne nous aurait fait grimper autant dans les rideaux. Car, soyons honnêtes, ce n'est pas l'objet religieux comme tel qui nous fait baver — ce qui explique en partie l'indifférence envers le crucifix —, ce sont plutôt les sombres complots que nous percevons derrière.

Nous voyons une femme voilée et ce n'est pas elle, l'individu, qu'on voit, mais plutôt l'homme supposément à ses côtés qui l'oblige à se soumettre et, derrière lui, tel un jeu de dominos, toute une religion, voire « une civilisation », qui conspu la modernité ainsi que le Québec qui a fait de cette modernité tout un combat. On voit rarement la manifestation personnelle d'une « croyance sincère » qui devrait, par définition même de la laïcité, être protégée par le gouvernement. L'affront est collectif, point à la ligne.

Et c'est ainsi que l'exigence de la neutralité de l'État, pour laquelle il existe un réel consensus, s'est mise à glisser vers certains citoyens dans certaines circonstances (bonjour, les enseignantes), élément pour lequel il n'existe aucun consensus. Il faut s'inquiéter d'une telle dérive. Car en prétendant ici défendre la « séparation de l'Église et de l'État », on piétine l'autre grand principe qui sous-tend la laïcité: « la liberté de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public ». Cette liberté-là doit pouvoir se vivre au vu et au su de tous, sinon ce n'est pas une liberté. « La liberté de s'exprimer dans sa cave, c'est tout simplement l'interdiction de s'exprimer », souligne le sociologue Marc Jacquemain.

Avis donc au nouveau gouvernement et à son gros bon sens: commençons par le début. Pour en finir avec la tour de Babel, commençons par définir ce que nous entendons par laïcité. Ce qui manque toujours cruellement à ce débat. Commençons par établir ce que nous voulons vraiment protéger, et pour quelles raisons. Et puis, voyons si ce fameux consensus, qui vous tient tant à cœur, tient également la route.

fpelletier@ledevoir.com  
Sur Twitter: @fpelletier1

## Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com). Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

# Soumission et parjure

Arrêtons de jurer fidélité à la reine et voyons voir ce qui va se produire

Sébastien Ricard  
Comédien et musicien

C'est avec des airs entendus, sourires en coin, que les députés solidaires se sont présentés au Salon rouge, mercredi dernier, pour affirmer solennellement leur loyauté au peuple du Québec et à sa constitution. La bonne blague qu'ils venaient de faire, c'était de jurer vraie allégeance à la reine du Canada, juste avant, dans les chioottes, à l'abri des regards des journalistes et des amis, « [...] pour vous épargner cet exercice archaïque et franchement désagréable », d'expliquer Manon Massé ensuite. C'est qu'à Québec solidaire, on fait les choses différemment. Les colonnes du temple en frémissent encore aujourd'hui!

Ce qu'il y a de moins drôle, c'est que la députation solidaire, comme celle de tous les autres partis à l'Assemblée nationale depuis 150 ans, reconduise ce parjure obligé de l'élu qui n'est autre chose qu'un rituel d'humiliation du peuple, devenu au fil du temps une formalité dont on s'acquitte selon notre humeur, de bonne ou de mauvaise grâce, ce qui ne

change rien au fond de l'affaire.

Depuis 150 ans, depuis l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, on s'est assuré en haut lieu de faire de ce serment d'allégeance le passage obligé pour siéger, question d'en finir une fois pour toutes avec le patriotisme et les velléités républicaines, avec la démocratie régicide, et de rappeler en sourdine ce qui en coûte à ceux qui voudraient redonner dans cette aventure.

C'est ça, un symbole, à ça que ça sert, et la couronne en est un — je le rappelle pour ceux qui n'en ont que pour le crucifix à l'Assemblée nationale, où la couronne est pourtant partout présente, sur le siège du président, par exemple, sculptée dans l'acajou massif, et au faite de l'hôtel présidentiel où elle trône, surmontant les armoiries anglaises, le lion, la licorne et la devise « Dieu et mon droit », comme quoi y'a pas que chez les solidaires qu'on croit aux animaux fabuleux!

Et ça marche! « Le secrétaire général [de l'Assemblée nationale] a été clair: "Vous ne le faites pas, vous ne siégez pas" », rappela la porte-parole de QS. Ce qui ne l'est pas, clair, c'est comment on

## III PREMIERS PAS AU PARLEMENT

## À la CAQ pour défendre l'environnement

Qui sont les 68 recrues de l'Assemblée nationale? Comment vivent-elles leurs premiers pas en politique? Premier portrait d'une série de huit sur quelques-uns des nouveaux visages du Parlement.

ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Q

uand on demande à la députée d'Argenteuil ce qui l'a poussée à se lancer en politique, elle répond que c'est à cause... des monts Chic-Chocs, à des centaines de kilomètres de sa circonscription.

« C'est un site qui est sur la liste des aires protégées potentielles. Et on a laissé des coupes à blanc se faire », explique Agnès Grondin. Les journaux venaient de dévoiler l'existence de coupes à blanc dans le massif quand la Coalition avenir Québec (CAQ) lui a proposé de porter ses couleurs dans la région des Laurentides. « Là, je me suis dit : il faut trouver une façon de concilier foresterie, tourisme, écologie », dit-elle.

Quand on lui fait remarquer que c'est un peu loin des Laurentides où elle habite, elle rétorque que « ça peut arriver n'importe où ».

Sa décision de faire le saut s'est prise « à la dernière minute », convient-elle. À l'origine, la CAQ avait choisi la notaire Sarah Lacasse Dwyer pour se mesurer au député sortant Yves Saint-Denis, qui avait été exclu du caucus libéral après avoir été visé par une plainte d'agression sexuelle.

Or, le 20 juillet, M<sup>me</sup> Lacasse-Dwyer annonçait qu'elle se retirait de la course pour des raisons personnelles.

« C'est sûr qu'ils cherchaient une femme. Donc, ça s'est fait comme ça. À peine trois semaines avant le déclenchement des élections », précise la députée, qui était alors consultante en environnement pour la MRC Argenteuil.

J'ai 51 ans, je n'ai plus le temps d'attendre 40 ans avant que les choses changent

AGNÈS GRONDIN



Agnès Grondin, nouvelle députée d'Argenteuil, a dirigé pendant dix ans le Conseil régional de l'environnement des Laurentides.

ALICE CHICHE LE DEVOIR

## En cinq points

**Âge:** 51 ans  
**Circonscription:** Argenteuil  
**Ville natale:** Lachute  
**Profession:** conseillère en environnement  
**Dossiers clés:** l'environnement, la défense des régions

Auparavant, elle avait dirigé pendant dix ans le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, ce qui fait d'elle, et de loin, la plus ferrée des élus de la CAQ dans ce domaine où le parti n'est pourtant pas réputé fort.

Pourquoi alors avoir choisi ce parti? « À la CAQ, ce qui m'a attirée énormément, c'est l'envie de changer les choses. Rapidement », répond-elle.

« J'ai 51 ans, je n'ai plus le temps d'attendre 40 ans avant que les choses changent. L'autre élément, ce sont toutes les valeurs d'humanité. Tout ce qui est édu-

cation, aînés, petite enfance... Pour moi, ça va être évident que, d'ici quatre ans, on va avoir la même vision au niveau de l'environnement. Parce que c'est une question de valeurs. »

## L'idéologie « mise de côté »

La nouvelle députée d'Argenteuil n'a assurément pas un discours militant.

« Ce n'est pas noir ou blanc dans la vie en matière d'environnement », signale-t-elle. On décèle même chez la députée d'Argenteuil une sorte d'agacement devant la lutte contre les changements climatiques, « un sujet à la mode », selon elle.

« Les moyens qui sont proposés sont très urbains. On ne parle pas de la contribution des régions. Du transport en commun dans mes municipalités rurales, ça ne passera jamais. Les priorités en région sont très différentes. Il faut parler d'eau, de biodiversité. Pour moi, le véritable enjeu, c'est de protéger les grandes forêts intérieures; ce n'est pas de verdir les quartiers. »

Son travail auprès des élus l'a amenée « à mettre de l'eau dans son vin », explique-t-elle.

« J'ai constaté que je dois mettre de côté mes idéologies parce que je ne peux pas être en TGV et attendre que les choses changent à quatre kilomètres de ceux qui prennent les décisions. Il faut que je les accompagne par la main. Parce qu'il faut changer de paradigme, changer de pratique. »

La cause des régions lui tient visiblement à cœur. Comme d'autres élus de l'extérieur des grands centres, cette mère de deux jeunes adultes est préoccupée par l'exode des jeunes. « Un de mes défis, c'est que les gens reviennent fièrement dans leur communauté », dit-elle, en précisant qu'elle espère que son fils aujourd'hui à l'université retournera ensuite dans les Laurentides.

## III RELIGION

## Le pape François ouvre le débat sur le mariage des prêtres

Ce sujet tabou dans l'Église catholique sera discuté à l'occasion d'un synode en 2019

NICOLE WINFIELD  
AU VATICAN  
ASSOCIATED PRESS

Alors que le Vatican fait face au scandale croissant des agressions sexuelles commises par le clergé et à la diminution du nombre de prêtres dans le monde, il jette les bases d'un débat officiel sur un sujet qui a longtemps été tabou : ouvrir la prêtrise aux hommes mariés dans des régions du monde où les religieux sont rares.

Le pape François a convoqué l'année prochaine une réunion des évêques sud-américains sur le sort de l'Église en Amazonie, un vaste territoire desservi par trop peu de prêtres. Au cours de ce synode, la question de l'ordination d'hommes mariés d'une vertu éprouvée — appelée « *viriprobat* » — devrait figurer à l'ordre du jour.

Cette semaine, un documentaire de deux heures diffusé par la télévision italienne contribuera probablement à la conversation. *Le choix : prêtres et amour* présente plus d'une dizaine d'hommes provenant de quatre pays européens qui vivent clandestinement avec des femmes, qui ont créé leurs propres communautés ecclésiales non autorisées où des prêtres mariés président la messe ou qui ont quitté le sacerdoce catholique pour se marier.

Le documentaire, qui sera diffusé mercredi sur Discovery Italia et qui a été présenté en première à l'Associated Press, montre que nombre de ces hommes seraient heureux de retourner au sacerdoce et d'offrir leurs services pastoraux.

Leur sort a trouvé une oreille attentive chez François, qui a depuis longtemps exprimé sa volonté de considérer les « *viriprobat* » pour répondre aux besoins pastoraux en Amazonie. Il a également exprimé sa sympathie pour les prêtres qui ont fait le choix difficile de partir.

Vocatio, une association italienne de ces « prêtres mariés », a écrit à François plus tôt ce mois-ci pour l'assurer de sa solidarité pendant qu'il fait face aux retombées mondiales du scandale des agressions sexuelles et pour offrir à nouveau leurs services au sein du sacerdoce.

« Nous voudrions que vous preniez en considération — sans préjugés ni prétentions — la pertinence de nous permettre une présence active dans l'activité diocésaine, compte tenu de notre expérience et de notre compétence dans les sacrements que nous avons vécus : ministère et mariage », a écrit le groupe.

Le chef de Vocatio, l'ancien prêtre Rosario Mocciano, qui s'est marié civilement en 1977, estime qu'environ 5000 hommes ont quitté la prêtrise



seulement en Italie, et qu'un tiers d'entre eux souhaiteraient retourner à un ministère marié si cela était autorisé. Il a dit espérer des progrès sous François et quelques évêques italiens bien disposés, affirmant qu'ils apportaient « un air et une atmosphère nouveaux » à un problème de longue date.

Le sacerdoce célibataire est une tradition de l'Église catholique de rite latin depuis le XI<sup>e</sup> siècle; aucune doctrine ne l'exige et de nombreuses églises catholiques à rite oriental permettent aux hommes mariés d'être ordonnés. De plus, l'Église catholique permet au clergé anglican marié qui se convertit de rester dans le ministère sacerdotal.

François a longtemps déclaré qu'il appréciait la discipline du célibat, mais que

**Le pape François a rencontré le réalisateur Martin Scorsese et son épouse, Helen Morris, dans le cadre d'un événement placé sous le thème « La sagesse du temps », mardi à Rome.**

ALBERTO PIZZOLI  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

cela peut changer étant donné qu'il s'agit d'une discipline et non d'une doctrine.

Le premier pape latino-américain de l'histoire a été particulièrement attentif à l'argument en faveur des *viriprobat* en Amazonie, où les fidèles, pour la plupart indigènes, peuvent passer des mois sans voir un prêtre et où des églises protestantes et évangéliques chassent les âmes catholiques.

L'ouverture du sacerdoce aux hommes mariés, même dans des endroits restreints et localisés, poserait la question de l'aide financière aux familles des prêtres — une dépense longtemps citée comme raison principale de l'imposition du célibat au XI<sup>e</sup> siècle : l'Église ne voulait pas que les actifs du prêtre aillent à ses héritiers.

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur LeDevoir.com  
et sur nos réseaux  
sociaux



## RÉDACTION

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET  
ADMINISTRATION

Téléphone  
514 985-3333

## ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
abonnements@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-5967

## PUBLICITÉ

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
publicite@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

AVIS PUBLICS  
ET APPELS D'OFFRES

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
avisdev@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

PETITES ANNONCES  
ET PUBLICITÉ PAR  
REGROUPEMENT

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
petitesannonces@ledevoir.com  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.